



**JE JETTE MON MÉGOT
DANS UN CENDRIER
PAS N'IMPORTE OÙ !**

J'AIME MA COMMUNE, JE LA RESPECTE



Les cigarettes sont nocives pour la planète. Chaque année, 72 milliards de mégots sont disséminés dans la nature. Or, ce sont des déchets non biodégradables qui polluent les villes, la flore et la faune.



Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir déposer vos mégots dans les cendriers prévus à cet effet près des entrées des salles communales.